

# CONCOURS LÉPINE

## 90<sup>e</sup> Anniversaire



Mise en page de Louis Arquer  
d'après l'affiche du 13<sup>e</sup> Concours Lépine  
Gravé en taille-douce par Georges Bétemp  
Format vertical 22 x 36  
50 timbres à la feuille  
Vente anticipée le 27 avril 1991  
à Paris  
Vente générale le 29 avril 1991

René Poubelle et Louis Lépine sont sans doute, dans la mémoire des Français, les deux plus célèbres préfets parisiens. Au nom du premier, s'attache une trouvaille inscrite dans l'univers quotidien de tout un chacun ; le nom du second se conjugue avec un nombre illimité d'inventions puisque, chaque année, le "Concours Lépine" en apporte un lot nouveau. S'il fut instauré en 1901, il n'est doté de cette dénomination que depuis 1902 où se mettent en place ses structures.

Le concours né du projet de sauver jouets et articles de Paris, menacés par la concurrence étrangère, est devenu le rendez-vous des inventeurs de toutes catégories dont bien peu se consacrent aux créations ludiques. Les annales des prix du Concours Lépine se décryptent tel l'agenda des besoins, inquiétudes, préoccupations ressentis au fil des décennies. Les inventions

visant le confort domestique (fer à repasser à vapeur en 1921, aspirateur électrique en 1923, lave-vaisselle en 1912, lave-linge en 1922, moulinette presse-purée en 1931, yaourtière en 1932, autocuiseur en 1952) alternent avec celles qui améliorent la vie quotidienne (stylo à bille en 1919, machine à écrire portable en 1924, tondeuse à gazon en 1930, bac Riviera en 1957, ceinture antivol en 1976, appareil de détection des faux billets en 1978, chasse-pigeon en 1982). Le domaine de la santé est de même exploré tandis qu'en 1959 apparaît le souci de venir en aide aux handicapés. Avant que n'existent les salons spécialisés, le Concours rassemblait, au Grand Palais, une grande partie des inventions signées par des inventeurs particuliers ou des sociétés industrielles. Il a élu désormais domicile à la Foire de Paris. Il comprend trois sections : une consacrée aux inventeurs qui ont déposé un brevet et présentent le prototype

de leur invention, une autre qui propose les inventions déjà fabriquées en petite série et la troisième vouée aux inventeurs de moins de 21 ans. L'A.I.F.F. (Association des inventeurs et fabricants français), fondée en 1902, affiche des buts clairs : "Tout mettre en œuvre pour faciliter l'exploitation des inventions, mais tout mettre en œuvre également pour lutter contre l'exploitation de l'inventeur". La "belle invention" qu'est le Concours Lépine n'est pas ce rendez-vous de farfelus que d'aucuns imaginent mais bien une institution à rayonnement international qui compte désormais, au sein d'environ 200 candidatures annuelles, celles de 40 % d'étrangers.